

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 108 (2010)
Heft: 11

Artikel: Sage-femme : un métier en voie de réapparition
Autor: Maury Pasquier, Liliane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-949692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL



La Fédération estime qu'il y a environ 3500 sages-femmes en Suisse, dont 2588 sont membres FSSF. Sur un total de 4,5 millions de personnes actives sur le marché du travail helvétique, c'est évident très peu... Chaque année, il y aura désormais environ 175 candidat(e)s sages-femmes dans les HES. Mais, le nombre fait-il, à lui seul, la force d'un métier?

Prenons un exemple limite, dans un domaine tout différent, pour faire avancer la réflexion. Il n'y a qu'un seul pape à la fois... Et pourtant, une bonne partie de l'humanité sait ce qu'est un pape!

Dans nos cerveaux se sont en effet imprimées des traces de culture et de mémoire collective qui font que nous associons – plus ou moins correctement – le mot «pape» à toute une série d'idées et d'images. Je ne suis pas une théologienne, mais une humble sociologue, et je constate que la force du pape – qui exerce par ailleurs une fonction sacrée plus qu'un métier – vient de la richesse de ces associations d'idées et d'images produites par les croyants de l'Eglise comme par les croyants des autres religions et même par les non-croyants. La force d'un métier ne vient donc pas seulement du nombre de personnes qui l'exercent mais de la richesse du regard d'autrui et de la force symbolique qui s'en dégage. En multipliant les occasions de créer des expériences, des événements, voire même des personnages de fiction, les sages-femmes seront plus visibles et, de ce fait, plus présentes dans l'esprit de Monsieur et Madame Tout-le-Monde comme dans celui des décideurs économiques et politiques. C'est ce que tente de démontrer le numéro de ce mois. Et vous, qu'en pensez-vous? La rubrique «Courrier des lectrices» attend vos réflexions et commentaires!


Josianne Bodart Senn

Suisse

Sage-femme: un mé

Elles n'ont jamais cessé de pratiquer leur métier. Pourtant, les sages-femmes, en Suisse, ont traversé une période de quasi-invisibilité, comme une traversée du tunnel. Pourquoi cette méconnaissance doit-elle laisser place à une meilleure connaissance et à une vraie reconnaissance des sages-femmes? Et surtout, comment contribuer à faire «réapparaître» ce métier aux yeux du public?

Liliane Maury Pasquier

Sage-femme? A vingt ans, au moment de choisir une profession, je n'y ai même pas songé, je croyais que ce métier n'existe plus. Qu'il avait disparu en même temps que les accouchements à domicile, broyé par la machine hospitalière. Alors, infirmière ou médecin, je n'ai finalement pu me décider ni pour l'une ni pour l'autre et ai pris une toute autre direction. Ce n'est que plus tard que j'ai su qu'il y avait encore des sages-femmes, y compris dans les hôpitaux, et que j'ai aussitôt eu envie d'exercer cette profession magnifique.



Liliane Maury Pasquier,
présidente de la Fédération suisse des sages-femmes,
conseillère aux Etats.

La sage-femme invisible

Pourquoi cette méconnaissance des spécialistes de la naissance? Plusieurs facteurs ont contribué à rendre la sage-femme peu visible. D'abord, le déplacement des naissances vers un univers hospitalier relativement anonyme, où se côtoient plusieurs professionnel(les) de la santé. Comment, sous une même blouse et un même badge, différencier la sage-femme de l'infirmière? Autre explication possible: ce métier «féminin» a été moins prompt à s'organiser politiquement, doté aussi de moins de moyens pour défendre ses intérêts et faire parler de lui que d'autres professions de la santé, comme par exemple les médecins. Mais pourquoi vouloir (re)donner aux sages-femmes davantage de lisibilité, davantage de visibilité?

Un accompagnement global

La première raison tient dans l'intérêt de la population-cible, mères, pères et

nouveaux-nés. Un rapport de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan)¹ le montre: le suivi continu par une sage-femme augmente le taux de satisfaction des patientes. Il faut dire que l'écoute proche, professionnelle et propre à chaque situation qu'offrent les sages-femmes répond à une demande croissante des familles en gestation. Dans un monde compartimenté et obsédé de rentabilité, elles sont nombreuses à désirer une prise en charge globale, respectueuse de la personne et des processus naturels, qui allie qualité et humanité. Ce n'est pas un hasard si la demande pour le seul

suivi post-natal assuré par une sage-femme a bondi de 40% au cours des trois dernières années! Une évolution qui fait d'ailleurs écho à la généralisation à tous les hôpitaux suisses des forfaits par cas liés au diagnostic (DRG), qui peuvent être une chance pour les sages-femmes, à condition d'être assortis de mesures d'accompagnement.

Un plus pour la santé

Mais rendre aux sages-femmes leur visibilité a aussi des avantages en termes de santé publique. Une étude réalisée en 2007² conclut ainsi que les conseils et l'assistance des sages-femmes réduisent le risque d'accouchement par césarienne. D'autres recherches montrent que la conduite de la prise en charge obstétricale par une sage-femme – en pleine collaboration avec les autres professionnel(les), bien sûr – permet de mieux contrôler l'adéquation d'une césarienne. Quand on sait qu'un enfant sur trois vient au monde de cette manière en Suisse, que ce taux augmente continûment mais qu'il varie beaucoup selon les régions et le

tier en voie de réapparition

type d'établissement – public ou privé – on gagne forcément à faire connaître une pratique qui conduit à ne procéder qu'en cas de nécessité à cette opération. Une opération qui, rappelons-le, présente davantage de risques pour la mère et l'enfant qu'un accouchement par voie basse.³

De qualité et bon marché

Rendre les sages-femmes plus visibles, c'est enfin un service rendu à toute la collectivité, dans un contexte bien connu de hausse des coûts de la santé. Car, selon l'Obsan, les prestations des sages-femmes durant la grossesse, au moment de la naissance et pour les soins du post-partum sont d'une qualité et d'un niveau de spécialisation élevés tout en étant économiques. Parce qu'elles favorisent un déroulement naturel de la grossesse, mettent l'accent sur la prévention et travaillent à renforcer les compétences de parents, les sages-femmes contribuent à réduire le nombre d'interventions médicales non nécessaires et coûteuses. Un constat qui vaut pour les sages-femmes indépendantes comme pour celles qui sont employées par les hôpitaux. Il est donc intéressant à plus d'un titre de faire parler de nous et de nos prestations! Ce n'est qu'en se faisant connaître que les sages-femmes pourront se faire mieux reconnaître sur le plan professionnel et obtenir les améliorations qui correspondent à un métier complexe et hautement spécialisé. Des améliorations qui vont d'une hausse de la rémunération à la négociation de nouvelles prestations – comme l'entretien de conseil durant la grossesse – en passant par la défense d'une formation de haut niveau et la création de nouvelles

¹ Künzi K. et Detzel P. Prise en charge médicale ambulatoire: possibilités de substitution des médecins de premier recours par d'autres groupes professionnels. Neuchâtel: Obsan, 2007.

² Hodnett E., Gates S., Hofmeyr G. et Sakala C. Continuous support for women during childbirth. Cochrane Database of Systematic Reviews 2007, Issue 3.

³ Concernant l'augmentation du taux de césariennes en Suisse, l'OFSP a lancé une étude sur les indications des césariennes réalisées ces dix dernières années en Suisse. Par ailleurs, le Conseil fédéral publiera un rapport sur les causes et conséquences de ce phénomène, suite à l'approbation de mon postulat (08.3935) par le Conseil des Etats.



Photo: Mirjam Schnepper

A la gare de Bâle,
la «flash-mob»
d'octobre 2010.

De la publicité en Suisse? Oui, mais de manière limitée

Les sages-femmes indépendantes (sfi) peuvent-elles faire de la publicité pour leurs prestations? En principe oui. Avec quelques restrictions, cependant, qui figurent dans la Loi cantonale sur la santé et dans la Loi fédérale sur la concurrence déloyale (LCD). Tandis que les dispositions de la LCD sont valables pour tout un chacun, celles de la Loi cantonale s'appliquent plus particulièrement au personnel qualifié des professions de la santé. En tant que professionnelles exerçant des responsabilités de haut niveau, les sages-femmes, comme les médecins ou les avocates, ont donc des possibilités limitées de faire de la publicité. Cela dans le but d'empêcher que des prestations d'une telle importance fassent l'objet d'une publicité non objective.

Alors comment faire de la publicité en votre qualité de sfi?

- D'abord, vous n'y êtes autorisée que si vous êtes en possession des qualifications professionnelles et légales

requises pour l'exercice du métier de sage-femme.

- Ensuite, vous pouvez faire paraître des annonces dans la presse, gérer votre propre site Internet, mettre votre flyer à disposition dans les cabinets médicaux ou utiliser encore d'autres supports publicitaires.
- Veillez toutefois à ce que vos indications correspondent à la réalité et ne comportent pas de fausses promesses. Veillez aussi à indiquer votre nom, vos titres et vos qualifications. Il est primordial que les destinataires de votre publicité sachent clairement à qui elles/ils ont affaire.
- Ne mentionnez jamais un titre ou un diplôme que vous ne possédez pas. Avec une publicité conviviale, contenant des informations objectives et correctes, ainsi que vos nom et prénom, vos coordonnées professionnelles et vos qualifications, vous mettez toutes les chances de réussite de votre côté.

Dr. Kathrin Kummer
juriste advocomplex

structures ambulatoires, avec le soutien de l'Etat (canton et/ou commune).

Se faire reconnaître et faire naître

Mais comment y parvenir? Il s'agit, avant tout, de se faire reconnaître, au sens littéral du terme.

On pourrait ainsi commencer par adopter, dans les hôpitaux et les maternités, une identité visuelle propre. Ce qui implique, au moins, un badge de couleur spécifique, qui nous distingue des infirmières et autres corps de métiers actifs à l'hôpital. Une idée simple et concrète pour que les sages-femmes se voient!

Il s'agit également de nous rendre visibles par notre travail même, notamment en introduisant ou en développant, dans les hôpitaux, des consultations et des services d'accouchement dirigés par des sages-femmes.

Mais il reste primordial de développer nos activités à l'extérieur du monde hospitalier et de continuer à faire naître à domicile ou en maison de naissance, que l'on soit sage-femme salariée ou indé-

pendante. En effet, le suivi extrahospitalier demeure le lieu par excellence de la pratique autonome et, de ce fait, il concerne l'ensemble des sages-femmes, quel que soit le lieu de leur pratique professionnelle. Dans ce sens, le développement des maisons de naissance, dirigées par des sages-femmes – dans la foulée de leur inscription, en 2008, dans la loi sur l'assurance maladie (LAMal) – représente un signal fort et visible pour notre profession, pour son autonomie et sa spécificité.

Une vitrine pour les sages-femmes

Faire naître, telle est notre spécialité: à nous donc de mettre au monde, sur le terrain de la naissance, des structures inventives et professionnelles qui se remarquent et qui répondent aux besoins des parents! Un exemple qui m'est bien connu, puisque je suis l'une des membres fondatrices de l'Association des sages-femmes à domicile (ASFAD), c'est celui de l'Arcade sages-femmes, à Genève. Ayant pignon sur rue depuis 1994, cette arcade

ne se contente pas d'offrir conseil, services et soutien aux parents dans la période périnatale. Elle est aussi une véritable vitrine pour la profession de sage-femme! Une vitrine qui est le résultat de la mise en commun des forces de plusieurs sages-femmes indépendantes du canton, soucieuses de promouvoir aussi bien l'activité des sages-femmes à domicile que la prise en charge extrahospitalière des nouvelles mères, tout en investissant le champ de la santé publique dans le domaine de la maternité.

Se faire connaître: le rôle de la FSSF

Cette mise en commun se concrétise, au plan national et dans chaque section régionale, par le biais de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF). En plus de son rôle de soutien aux sages-femmes «à l'interne», cette organisation professionnelle féminine – la plus ancienne du genre en Suisse! – s'engage «à l'externe» pour une meilleure reconnaissance économique et sociale de la profession de sage-femme. La FSSF a donc un rôle crucial à jouer pour faire connaître ce qui se passe sur le terrain. Elle s'efforce de mener une communication médiatique efficace, qui permette de positionner la sage-femme comme spécialiste de premier recours dans les domaines de l'obstétrique et de la parentalité, comme LA personne de référence pour la grossesse et l'accouchement physiologiques, le post-partum et l'allaitement.

Bien sûr, il y a encore beaucoup à faire pour professionnaliser notre communication, tant il est vrai que l'on doit de plus en plus souvent répondre à des sollicitations multiples de journalistes qui sont loin de bien connaître nos activités, et j'en suis bien consciente.

De l'intimité des femmes à la scène politique

Notre communication doit d'abord accompagner l'actualité politique importante pour les sages-femmes, celle qui touche au système suisse de santé, à la politique professionnelle et aux thèmes de santé reproductive. Une actualité que, soit dit en passant, la FSSF vise aussi à façonner, grâce notamment à son groupe «politique de la santé», mis sur pied au printemps 2010. Cette année, la Fédération a par exemple pris position sur les DRG et contre l'initiative populaire visant à supprimer la prise en charge des interruptions de grossesse par l'assurance-maladie obligatoire. Elle a aussi communiqué sur trois interventions parlemen-

taires déposées au Parlement fédéral dans le but de favoriser l'allaitement au travail ou encore sur la nécessité de corriger la LAMal pour que les frais liés aux complications de la grossesse et de l'accouchement soient pris en charge intégralement par l'assurance de base, au même titre que les autres prestations en cas de maternité.

Il faut que les sages-femmes soient conscientes de la nécessité – et ceci vaut autant pour elles-mêmes que pour la FSSF – de ne pas se contenter de la seule relation qu'elles établissent avec les femmes, les couples et les familles mais d'élargir leur champ de réflexion: ces personnes n'ont pas seulement besoin de soins de qualité mais également d'un environnement social et politique favorable à leur épanouissement dont les sages-femmes doivent aussi s'occuper. Porte-paroles des nouvelles familles, les sages-femmes doivent être présentes partout où elles ont quelque chose à dire: dans les médias, dans le milieu associatif... et en politique, là où se prennent les décisions qui les concernent au premier chef!

Les sages-femmes dans la rue

Une autre occasion de nous faire connaître du grand public nous est offerte tous les 5 mai par la relativement nouvelle Journée internationale des sages-femmes. En 2010, cette journée a offert l'opportunité aux sages-femmes de plusieurs régions de tenir un stand au marché. Et elle a permis de remettre à toutes celles qui possèdent une voiture un autocollant à apposer sur leur pare-brise, proclamant ce slogan: «Des sages-femmes, plus que jamais». Deux façons de prendre place au cœur des rues et de se rendre bien visibles par tout un chacun!

La «flash-mob» organisée le 14 octobre dernier à la gare de Bâle par la section des deux Bâle – sous le slogan «Enceinte? Une sage-femme dès le début» – constitue un autre exemple de cette volonté de sortir de l'ombre, de même que le nouveau label destiné, dès l'an prochain, à promouvoir les livres pour enfants présentant les sages-femmes de manière positive et correcte.

Il s'agit aussi d'aller à la rencontre des publics qui sont particulièrement concernés par l'activité des sages-femmes, en organisant ou en participant à des manifestations publiques à l'intention des parents, mais aussi des futures sages-femmes potentielles. Nous pouvons ainsi faire connaître notre métier en prenant part à la «Cité des métiers et de la for-



A Lausanne, les sages-femmes en formation sont au marché chaque année le premier samedi de mai.

Photos: Josianne Bodart Senn

mation» ou d'autres salons de ce genre, le but étant de recruter des sages-femmes en effectifs suffisants pour répondre à la demande des parents et à la nécessaire croissance du secteur ambulatoire, face au raccourcissement des séjours hospitaliers. Pour former assez de sages-femmes, encore faut-il informer sur notre beau métier... Histoire que les jeunes femmes comme celle que j'étais il

y a un certain temps déjà ne puissent pas croire qu'aujourd'hui, les sages-femmes n'existent plus!

Mais, pour que notre visibilité retrouvée persiste, n'oublions surtout pas que l'union fait la force et que c'est la raison même de l'existence de la FSSF, depuis plus de 100 ans. ▶